

Atelier développement durable

Parlons qualité de vie dans votre quartier

Mardi 23 octobre 2018 - Ecole Ferdinand Buisson - Quartier de La Borde - 19h

Madame Bristol présente les nouveaux projets et aménagements prévus pour notre quartier et invite l'assistance à faire part de leur ressenti quant au niveau de la qualité de vie au quotidien, de façon à envisager les projets à mettre en œuvre pour l'améliorer.

- La digue va enfin être réalisée, il n'y aura plus de « mur de la honte ».
- La municipalité a prévu d'augmenter le nombre de pistes cyclables afin de relier tous les quartiers de notre ville.
- La porte du parc départemental côté Seine est enfin ouverte.
- Notre commune connaît de gros problèmes de dépôts sauvages, aussi bien dans la plaine qu'en ville, et la municipalité a décidé de s'y attaquer sérieusement en installant des vidéosurveillances un peu partout.

QUESTIONS

QVLB : a-t-on trouvé une solution pour atténuer le bruit gênant qu'occasionne le stand de tir ?

Monsieur le maire explique que la diffusion du bruit est plus intense lorsque l'impact d'une balle n'est pas amorti par une butte de terre.

Monsieur Bel affirme qu'il n'y a plus de problème, sans donner plus de précisions quant aux moyens qui ont été mis en œuvre pour améliorer la situation.

QVLB : Madame Jamin avait signalé le dimanche 14 octobre sur Voisins Vigilants des tirs à 14h20 alors que le stand ferme à 12h. Des tirs ont également été entendus vers 15h le même jour. Martine Piofret avait également récemment signalé avoir demandé à Pro Patria de respecter le règlement en interdisant les tirs en rafales qui n'existent plus aujourd'hui.

Monsieur Bel évoque ensuite la circulation aérienne et la pollution sonore qu'elle occasionne. Intervention de Jacques et de Michel, qui rappellent les actions menées et les organismes tels qu'ADVOCNAR et AIRPARIF qui sont très actifs pour limiter la pollution sonore et veiller à préserver une bonne qualité de l'air.

Monsieur Cret : notre quartier était vivant autrefois, il y faisait bon vivre. Aujourd'hui nous subissons un bruit assourdissant au quotidien du fait de la vitesse excessive des motos et des trop nombreux véhicules qui ne sont pas sanctionnés pour leurs infractions. La circulation de transit est intense et à grande vitesse dans l'avenue Auber, celle-ci est devenue une voie de desserte de Carrefour par l'arrière du magasin afin d'éviter les 4 ou 5 feux rouges qui se suivent sur l'avenue Gabriel Péri, elle est utilisée également par ceux qui rejoignent le chemin de l'Espérance pour aller en haut de Sartrouville.

QVLB indique que cela devrait s'atténuer avec la mise en service de la VND... Mais le seul remède sera la fermeture du chemin de la Remise du Loup telle que nous l'avions demandée et obtenue avec le projet de la ZAC, afin de séparer efficacement la zone d'activités de la zone d'habitat.

Monsieur Cret : nous n'avons ni services postaux (il faut entrer dans l'espace Carrefour pour poster une lettre), ni services publics, pas de salle de réunion pour les associations du quartier, pas de crèche, pas de commerce alimentaire autre que Carrefour. Nous avons des bus qui nous permettraient de nous déplacer facilement mais ce n'est plus le cas. Si je le pouvais, je quitterais le quartier, et rien dans les projets que vous annoncez n'améliorera la situation.

Madame Bristol : la situation n'est plus la même aujourd'hui du fait de l'urbanisation et de l'accroissement de la population avec un grand nombre de véhicules.

Monsieur Bel rappelle qu'il y a eu dernièrement une intervention coup de poing où de nombreux véhicules ont été confisqués, voire même compactés, et que les contraventions ont dissuadé pour un moment les contrevenants. Il indique également qu'un projet d'une meilleure utilisation des surfaces au conservatoire va permettre de réserver une salle pour les associations. Deux dentistes devraient s'installer à la place du magasin Triumph avenue Gabriel Péri. Nous avons un centre médical où la plupart des spécialités sont représentées, nous avons même un service de radiologie.

QVLB : dans le cadre du développement durable, il y a 3 volets : Société, Economie, Environnement. Le volet économique et social a été évoqué avec la création d'emplois qualifiés de proximité pour les habitants de Montesson.

Monsieur le Maire a répondu que des emplois se créent actuellement : à Carrefour avec sa future extension, et à l'EHPAD qui est déjà en activité. **QVLB** a parlé de la pépinière d'entreprises de Montesson à vocation

«électrique », qui est un exemple dont il est possible de s'inspirer. Cet exemple a été donné pour rappeler que **QVLB** avait fortement participé à la création de cette pépinière en 1996.

Un habitant : des véhicules remontent en sens interdits.

Monsieur Bel signale que les contrôles ont montré que la plupart du temps ce sont des habitants du quartier qui enfreignent la loi.

QVLB attire l'attention sur une source d'accident : les cyclistes peuvent emprunter le haut de l'avenue Molière en sens interdit. Il propose que le stationnement soit interdit dans cette partie d'avenue et qu'une piste cyclable soit réalisée. Le marquage au sol et la signalisation par panneaux (situation actuelle) ne garantissant pas la sécurité des cyclistes. De plus, il y a une contradiction entre l'ancien arrêté communal, qui indique que les vélos ne peuvent pas remonter les sens interdits, et la loi en vigueur qui les autorise à circuler à contre-sens dans les zones limitées à 30 km/h.

Une habitante : que va-t-on construire à la place de la salle La Fontaine, y aura-t-il des logements sociaux ?

Monsieur Bel confirme et en précise le nombre, il ajoute que d'autres logements vont être construits sur l'emplacement de la jardinerie de Carrefour et à l'emplacement de Décathlon.

Un habitant souhaite que l'arbre qui se trouve devant son portail soit déplacé. Il ne comprend pas pourquoi, sans état d'âme, on a abattu tous les arbres avenue Pierre et Marie Curie et avenue Alphonse Daudet et qu'un arbre a dernièrement été coupé en haut de l'avenue Henri Barbusse au niveau du contrôle technique alors qu'il n'était pas malade et ne gênait personne. En revanche, on refuse de déplacer l'arbre qui le gêne ! Cela lui semble incohérent et injustifiable !

QVLB : c'était une action scandaleuse que cet abattage massif d'arbres en bonne santé. Pourquoi l'arbre qui se trouvait en haut de l'avenue Henri Barbusse n'a-t-il pas été remplacé ?

Monsieur Bel explique que la politique a changé et que toute la commune sera soumise à la même règle : aucune suppression d'arbre pour faciliter l'entrée des propriétés !

Un habitant souhaite avoir des précisions quant au traitement appliqué cet été sur les arbres pour traiter le tigre du platane.

Madame Bristol : nous avons dû intervenir rapidement face à cette invasion et nous n'avons pas eu le temps de donner des explications sur le produit ! L'habitant insiste pour avoir plus de détails, et Madame Bristol n'étant pas en mesure de donner le nom du produit, **QVLB** précise qu'il s'agit de fleurs broyées (pyréthre) mélangées à de l'huile de colza, un produit naturel sans risque pour la santé des habitants.

QVLB : sur notre site internet nous décrivons ce traitement en détail.

Monsieur Bel : les plantations d'arbres en alignement comme dans ce quartier ne sont plus à la mode, Il faut espacer les arbres et planter des essences différentes pour que les maladies ne se propagent pas d'un arbre à l'autre. **QVLB** : il ne faut pas oublier que les arbres communiquent entre eux, il ne faut pas les espacer.

Monsieur Bel : nous allons mettre en place prochainement un atelier pour concevoir la « Charte de l'Arbre » et tous ces sujets y seront abordés. Sur le canal du Midi, les arbres étaient malades, ils ont dû être abattus.

QVLB : il était question de les remplacer par des arbres en plastique !!!

Monsieur Bel : les habitants d'une rue ont fait une pétition pour que leurs arbres soient coupés, je ne vais pas me précipiter, je réfléchis !

Un habitant (s'adressant à Monsieur Bel) : il était question de faire un parking sur un terrain agricole de la commune, situé rue du Mont Royal et inutilisable par les maraîchers de la commune, je vous en avais déjà parlé à l'AG, ou en êtes-vous ? La municipalité ne peut-elle pas acheter aux agriculteurs une surface suffisante pour construire ce parking ?

Monsieur Bel indique que cela n'est pas réalisable sur des terres agricoles et lui conseille de rencontrer Monsieur Sarfati pour lui demander d'être indulgent sur la verbalisation des véhicules qui se garent déjà sur ce terrain.

QVLB : il ne faut pas oublier que les maraîchers ont demandé à la police de sanctionner les véhicules en stationnement sur ce terrain. D'autre part, cette parcelle de terre agricole est insuffisante pour satisfaire la réelle demande de stationnement.

Un habitant : les poubelles de l'école Ferdinand Buisson sont toujours sur le trottoir malgré les aménagements qui viennent d'être faits.

QVLB rappelle à Nicole Bristol que le problème était le même au conservatoire.

Monsieur Bel : c'est un problème récurrent, je propose de les rentrer moi-même ! (Rires)

QVLB : certaines poubelles de particuliers sont installées à demeure sur le trottoir. Un habitant suggère pour les futures constructions de faire comme pour les boîtes aux lettres : des aménagements spécifiques pour recevoir les containers.

QVLB signale qu'au cours du dernier comité de quartier Madame Fouché avait rappelé que les habitants devaient nettoyer leur trottoir et devaient également élaguer leurs arbres. En effet, nombreuses sont les propriétés dont la haie non taillée oblige les passants à descendre sur la route... Mais sans doute faut-il aussi prévoir d'informer les propriétaires responsables de ces nuisances.

QVLB : qu'en est-il des démarches pour requalifier la plaine en zone agricole protégée (ZAP) et à propos de l'enquête publique qui devait avoir lieu ?

Monsieur Bel : au point mort parce qu'on nous demande de consacrer 5 hectares à la construction, ce que nous refusons catégoriquement.

QVLB donne des précisions sur ce sujet qui sont en contradiction avec ce qu'on impose à la commune !

QVLB : c'est une bonne idée d'inciter la population à faire des plantations au pied des arbres dans la rue, mais la dernière réfection des trottoirs qui a été effectuée avenue Henri Barbusse ne le permet plus puisque de nombreux arbres ont vu leur tronc totalement inclus dans l'asphalte et que l'enrobé qui recouvre la terre est lui-même impénétrable. De plus, on constate à de nombreux endroits des décalages dangereux pouvant déséquilibrer les piétons. Un habitant de cette rue s'est plaint de ne plus pouvoir planter de fleurs devant sa propriété, ce qu'il faisait par le passé. **Monsieur Bel** : bon, alors on va faire une charte des trottoirs (sic !).

QVLB : et pourquoi pas !

Monsieur Bel : les habitants pourront aménager sur leur trottoir des parterres pour y planter des fleurs ou des légumes, une demande devra être faite auprès de la mairie.

QVLB propose que chaque habitant de La Borde ramasse un container à déchets verts par semaine des feuilles tombées sur le trottoir devant sa propriété, de fin juillet à la mi-décembre, afin d'alléger les frais de ramassage pour la municipalité à l'exemple de ce qui est obligatoire pour les particuliers en cas de chute de neige.

QVLB : la baraque de pompage avenue Pierre et Marie Curie est partiellement écroulée et elle continue de fonctionner alors qu'il avait été dit, lors de notre AG, qu'elle était à l'arrêt. Ne devrait-on pas exiger que cette cabane de chantier soit remise en état, elle est vraiment très inesthétique ?

Monsieur Bel répond que les derniers résultats montraient seulement quelques traces d'hydrocarbures. Cependant, il souhaite que le pompage continue jusqu'à ce que la pollution soit totalement éliminée. Toutes ces installations seront alors évacuées.

QVLB : Montesson, avec son couvert végétal exceptionnel, est un modèle pour l'Agenda 21.

Monsieur Bel acquiesce et dit que dans l'avenir toutes les villes devront également mettre en place leur Agenda 21 si l'on veut lutter contre le réchauffement climatique.

QVLB : nous avons reçu un courrier d'une habitante de l'avenue Schœlcher qui ne pouvait pas être présente à cette réunion et qui souhaite donner son avis. Nous n'avons pas eu l'opportunité de la lire mais elle a été remise à Madame Bristol qui en prendra connaissance.

20H40 - **Madame Bristol** nous remercie de notre présence et nous convie aux prochains ateliers sur le même thème :

« Parlons qualité de vie dans notre quartier »

